

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

CINQUIÈME NUMÉRO.—MAI 1900.

I

La Vierge Marie, Reine du T.S. Rosaire

LES INDULGENCES DU ROSAIRE

Lettre de S. E. le cardinal Gotti et liste officielle des indulgences

X.

POUR CEUX QUI FONT L'ORAIISON MENTALE OU D'AUTRES EXERCICES SPIRITUELS.

43. Indulgence plénière une fois par mois aux confrères qui, chaque jour, pendant un mois entier, font une demi-heure ou au moins un quart d'heure d'oraison mentale, le jour choisi par eux, où ils reçoivent les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. (*Clément X, Ad ea. 28 janvier 1671.*)

44. Indulgence plénière une fois par an le jour choisi par eux, si, en mémoire des quarante jours que Notre-Seigneur a passés au